

# LES BAUX DE PROVENCE

PATRIMOINE  
TOURISME ET  
HANDICAP

## CIRCUIT DE VISITE ADAPTÉ

## AU PUBLIC DÉFICIENT VISUEL





# Les trésors architecturaux des Baux-de-Provence accessibles à tous

---

La commune des Baux-de-Provence a travaillé plusieurs mois avec l'association des « Plus Beaux Villages de France » et l'association « Braille et Culture », à développer un projet de découverte du patrimoine de la Cité pour les personnes à déficiences visuelles.

Ainsi, un audio-guide invite ces personnes à un parcours sonore et sensoriel à la rencontre de trésors jusque là inaccessibles. Dix appareils sont à disposition des personnes mal voyantes et aveugles pour une visite d'une heure trente à



travers le village. Il est proposé deux types de carnets de visite, un avec caractères agrandis et l'autre en Braille.

Cette innovation vient compléter la visite du Musée des santons, rénové en 2008 et qui propose déjà un livre de visite conçu en Braille. Ces deux offres sont entièrement gratuites grâce aux soutiens financiers de la Mairie des Baux-de-Provence et de nos partenaires de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et du Département des Bouches-du-Rhône.

La Cité des Baux de Provence est la première commune des Bouches du Rhône à proposer ce parcours. Le village est aussi le premier « Plus Beaux Villages de France » à entreprendre un partenariat avec le Comité Départemental du Tourisme des Bouches-du-Rhône afin d'obtenir le label « Tourisme et Handicap » pour ce circuit, symbole de l'engagement fort de la commune sur l'accessibilité du patrimoine à tous.

Un audit avec le Comité Départemental du Tourisme de Bouches du Rhône en présence de Nathalie Espanet, déléguée au label « Tourisme et Handicap », accompagnée de Gérard Marras de l'association « Les Cannes Blanches », s'est déroulé en 2009 et a abouti à l'obtention du Label « Tourisme et Handicap » en février 2010.

Les premiers utilisateurs sont charmés et ravis de pouvoir découvrir par le touché et l'écoute les richesses patrimoniales du village et restent même plus d'une heure trente pour tout apprécier !

## Un projet national...

Rendre les sites touristiques et culturels accessibles aux handicapés visuels, telle est la vocation de l'association Braille & Culture. Créée en 1990 et basée dans le Puy-de-Dôme, l'association compte à son actif de nombreuses initiatives dans ce domaine dont une sur un groupe pilote de 7 « Plus Beaux Villages de France ». Cette action s'inscrit dans le cadre d'un partenariat soutenu par le Ministère Délégué au Tourisme entre l'association Braille & Culture et celle des Plus Beaux Villages de France.

Parmi les adaptations les plus fréquemment réalisées : carnets de visite sensorielle en caractères agrandis et en Braille, audio-guides, maquettes tactiles de sites et monuments, etc.

Aujourd'hui, après Montpeyroux (Puy-de-Dôme), Riquewihr (Haut-Rhin), Monpazier (Dordogne), Villefranche-de-Conflent (Pyrénées- Orientales) et Pérouges (Ain), c'est au tour des Baux-de-Provence d'acquérir ses propres outils de visite.

## ... Au service du développement local

La commune des Baux-de-Provence a choisi la réalisation d'un audio-guide MP3 et d'un carnet de dessins en relief et caractères agrandis.

D'une durée d'environ 90 minutes, ce circuit part de l'office de tourisme pour faire le tour de la Cité par la rue Porte Mage, en passant par l'Hôtel Jean de Brion, l'Hôtel de Manville, la fenêtre « *Post Tenebras Lux* », l'entrée du Château des Baux, la boutique du santonnier, l'Hôtel de Porcelet, l'Eglise Saint-Vincent, la Chapelle des Pénitents Blancs, la Maison et la Porte d'Eyguières et s'achève au Musée des santons. Outre les commentaires historiques ou architecturaux, des lieux, il donne également des informations de repérage.

Le descriptif audio-guidé exploite toutes les sensations spécifiques aux lieux traversés. Le carnet de visite en Braille et caractères agrandis, quant à lui, reprend, en thermoformage, le plan du village, une coupe transversale du site, les détails de quatre façades et le plan au sol de l'église. Grâce à ce matériel, les visiteurs peuvent choisir d'effectuer la visite seuls ou de se faire accompagner par un agent de l'office de tourisme.

## ... Un partenariat étroit au service du public

Pour mettre au point ce projet, l'office de tourisme des Baux-de-Provence a travaillé en étroite collaboration avec l'association Braille & Culture, mais aussi avec tous les acteurs locaux pour ouvrir de nouvelles perspectives. En effet, un des caractères innovants de cette démarche est d'étendre cette dynamique aux prestataires (hébergeurs, restaurateurs, commerçants, producteurs, artisans, etc.) afin d'aménager l'accessibilité globale du site des Baux et de proposer une offre de séjour complète à cette clientèle. Une formation à l'accueil des publics déficients visuels a été organisée dans ce sens, le samedi 17 octobre 2009 à l'attention des guides, du personnel de l'office de tourisme et de tout professionnel intéressé par la démarche.



## Le Label Tourisme et Handicap

L'élaboration de ce circuit ne pouvait se faire sans y associer le Comité Départemental du Tourisme, partenaire de nombreuses actions des Baux-de-Provence. De plus, cette structure est déjà très impliquée dans ces démarches notamment à travers la mise en œuvre du label « Tourisme et Handicap ».

Depuis 1997, le Secrétariat d'Etat au Tourisme a fait du droit aux vacances pour tous un axe majeur de son action. Il s'est ainsi engagé dans une démarche de mobilisation des professionnels du tourisme pour l'accueil des personnes handicapées.

Le label a deux objectifs majeurs :

- apporter une information fiable, descriptive et objective de l'accessibilité des sites et d'équipement touristiques aux personnes présentant un handicap moteur, mental, auditif ou visuel ;
- développer une offre touristique adaptée et innovante.



L'office de tourisme des Baux-de-Provence s'est engagé dans une démarche volontaire d'obtention du label «Tourisme et Handicap » afin de favoriser l'accès au tourisme et aux loisirs des personnes handicapées. Cette action répond à l'une des priorités du schéma régional de développement touristique, qui fédère les initiatives régionales.

Aussi, les prochaines étapes envisagées par l'Office de tourisme des Baux-de-Provence autour de ce thème sont les suivantes :

- Former le personnel de l'office pour mieux comprendre et accompagner ce public ;
- Réaménager une partie de l'espace d'accueil de l'office de tourisme afin qu'il soit adapté à recevoir les personnes handicapées;
- L'aménagement de panneaux présentant l'offre touristique pour ce public ;
- Un projet de visite du village ouvert aux personnes déficientes visuelles mais aussi auditives.

## Contacts

### **Office de tourisme des Baux de Provence:**

Stéphanie STOJASPALOVA - Directrice

Tél : 04 90 54 34 39 / E-mail : [direction.tourisme@lesbauxdeprovence.com](mailto:direction.tourisme@lesbauxdeprovence.com)

**Braille & Culture** : Serge PICHOT-Directeur

Tél : 04 73 64 21 04 / 06 14 04 33 72

E-mail : [brailleetculture@wanadoo.fr](mailto:brailleetculture@wanadoo.fr)

**Les Plus Beaux Villages de France** : Anne GOUVERNEL, chargée de communication

Tél : 04 73 29 39 97

E-mail : [anne.gouvernel@lesplusbeauxvillagesdefrance.org](mailto:anne.gouvernel@lesplusbeauxvillagesdefrance.org)